



### Question au Conseil communal

<b>Eclairage public</b>			
<b>Déposée par</b> D'Agostino Véronique PLR	<b>Date de dépôt</b> 29 avril 2024	<b>Réponse du</b> <b>Conseil communal</b>	<b>Dicastère</b> Routes, places publics et de sport M. Sébastien Formica

Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Je souhaiterais attirer votre attention sur une proposition visant à optimiser l'éclairage public dans notre commune, dans le but de renforcer la sécurité, notamment dans des zones stratégiques.

Actuellement, les lampadaires publics de notre commune sont éteints de 23h30 à 5h30 du matin, à raison de 1 sur 2 sur les axes principaux. Cette politique a suscité des préoccupations quant à la sécurité des résidents, en particulier dans des endroits tels que le nouveau parking de Domdidier et les alentours des écoles et gares où, l'obscurité peut favoriser les actes d'incivilité et d'insécurité.

Afin d'atténuer ces problèmes et de garantir la sécurité des citoyens, je propose que le Conseil communal envisage de maintenir les lampadaires allumés, de manière ciblée, dans des zones clé telles que mentionnées ci-dessus. Cette initiative contribuerait à assurer la sûreté des déplacements nocturnes et des usagers de ces espaces.

Je vous remercie pour l'attention portée à ce dossier.